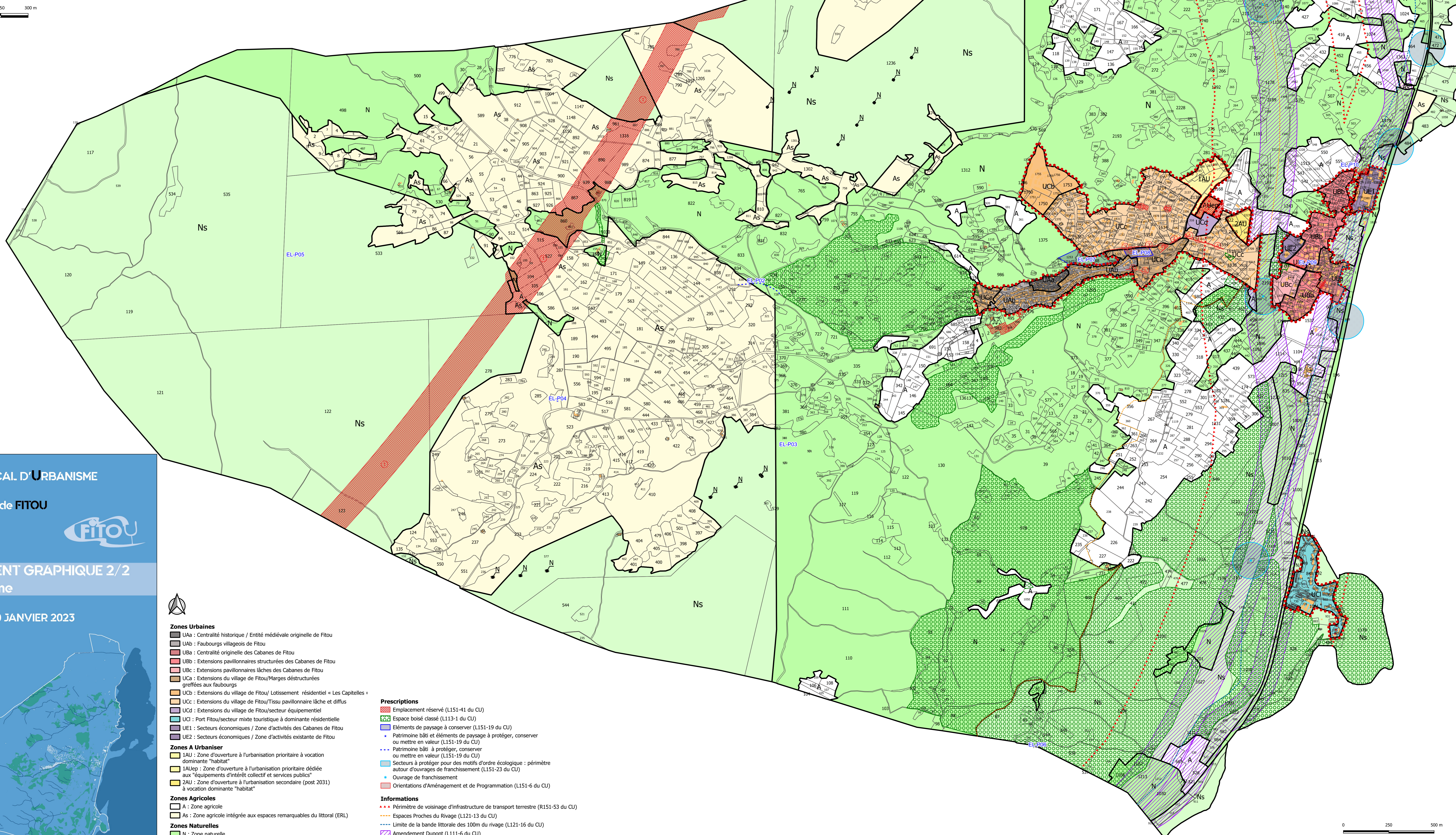
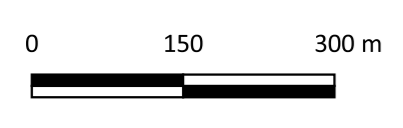


N°	Désignation	Bénéficiaire	Parcelles	Superficie (m2)
ER1	Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan	SNCF	Section C : 786p, 787, 790p, 833p, 860p, 861, 862p, 866p, 867p, 870p, 871p, 879p, 890, 891p, 900p, 936p, 939, 940p, 961, 980, 981, 988p, 989p, 1029p, 1030p, 1031p, 1032p, 1033p, 1034p, 1035p, 106p, 110p, 111p, 112p, 122p, 123p, 156p, 158p, 159p, 160p, 278p, 314p, 315p, 324, 325p, 326, 327p, 333p	543 173 m2
ER2	Aménagement d'une zone verte avec création d'un complexe sportif	COMMUNE	Section B : 293, 317, 1168	9 158 m2
ER3	Aménagement de la voirie (avenue du Levant)	COMMUNE	Section B : 334p, 335p, 1130p, 1413p, 1414p, 1443p, 1683p	1 325 m2
ER4	Aménagement de la voirie (création d'une piste cyclable)	COMMUNE	Section B : 319p, 587, 1128p, 1460p, 1571, 1580p, 1582, 1595, 1612p, 1614, 1655p, 1664p	1 745 m2
ER5	Élargissement de la rue du Vigné pour création d'une piste cyclable	COMMUNE	Section C : 332p, 333p, 1159p	141 m2
ER6	Élargissement de voirie (rue du Capitat)	COMMUNE	Section B : 20p, 23p, 24p, 1043p, 1092p, 1113p, 1120p, 2075p	541 m2
ER7	Élargissement de la voirie communale (liaison RN9 et Stade)	COMMUNE	Section B : 560p, 1973p, 2042p	290 m2
ER8	Aménagement d'un carrefour sur la D6009	Conseil Départemental 11	Section B : 80p, 81p, 1093p	877 m2
ER9	Extension du cimetière	COMMUNE	Section C : 494, 496, 497, 498, 499, 500, 537, 983	7 197 m2
ER10	Élargissement de voirie	COMMUNE	Section B : 2075p	75 m2
ER11	Création d'un bassin de rétention	COMMUNE	Section B : 346	1 590 m2
ER12	Création d'un bassin de rétention	COMMUNE	Section B : 1552p	657 m2



PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de FITOU



IV.B

REGLEMENT GRAPHIQUE 2/2
1/7500ème

ARRÊT - 30 JANVIER 2023



Zones Urbaines

- UAa : Centralité historique / Entité médiévale originelle de Fitou
- UAb : Faubourgs villageois de Fitou
- UBa : Centralité originelle des Cabanes de Fitou
- UBB : Extensions pavillonnaires structurées des Cabanes de Fitou
- UBc : Extensions pavillonnaires lâches des Cabanes de Fitou
- UCa : Extensions du village de Fitou/Marges déstructurées greffées aux faubourgs
- UCb : Extensions du village de Fitou/ Lotissement résidentiel « Les Capiteilles »
- UCc : Extensions du village de Fitou/Tissu pavillonnaire lâche et diffus
- UCd : Extensions du village de Fitou/secteur équestre
- UCe : Port Fitou/secteur mixte touristique à dominante résidentielle
- UE1 : Secteurs économiques / Zone d'activités des Cabanes de Fitou
- UE2 : Secteurs économiques / Zone d'activités existante de Fitou

Zones A Urbaniser

- 1AU : Zone d'ouverture à l'urbanisation prioritaire à vocation dominante "habitat"
- 1AUp : Zone d'ouverture à l'urbanisation prioritaire dédiée aux "équipements d'intérêt collectif et services publics"
- 2AU : Zone d'ouverture à l'urbanisation secondaire (post 2031) à vocation dominante "habitat"

Zones Agricoles

- A : Zone agricole
- As : Zone agricole intégrée aux espaces remarquables du littoral (ERL)

Zones Naturelles

- N : Zone naturelle
- Ns : Zone naturelle intégrée aux espaces remarquables du littoral (ERL)
- Ni : Site aménagé à vocation touristique et de loisirs

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 du CU)
- Espace boisé classé (L113-1 du CU)
- Éléments de paysage à conserver (L151-19 du CU)
 - Patrimoine bâti et éléments de paysage à protéger, conserver ou mettre en valeur (L151-19 du CU)
 - Patrimoine bâti à protéger, conserver ou mettre en valeur (L151-19 du CU)
- Secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique : périmètre autour d'ouvrages de franchissement (L151-23 du CU)
 - Ouvrage de franchissement
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du CU)

Informations

- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (R151-53 du CU)
- Espaces Proches du Rivage (L121-13 du CU)
- Limite de la bande littorale des 100m du rivage (L121-16 du CU)
- Amendement Dupont (L111-6 du CU)
- Périmètre de Droit de Prémption Urbain

